

DEPARTEMENT
INDRE

ARRONDISSEMENT
CHATEAUROUX

COMMUNE DE
NIHERNE

OBJET :
AVIS SUR LE PROJET
DE PARC EOLINE A
LUANT

**DATE DE
CONVOCAION**
5 juin 2023

**DATE
D’AFFICHAGE**
5 juin 2023

Nombre de membres	18
présents	12
représentés	2
votants	14
exprimés	14
pour	0
contre	7
abstention	7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L’an deux mil vingt-trois, le douze juin à 18h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni salle du Conseil de Niherne, sous la présidence de Monsieur Bruno MARDELLE, Maire de NIHERNE.

Étaient présents : Mmes Séverine GAGNERON, Claudine DELHOMENIE, Céline BARON, Marie-Noëlle BESNARD-BATAILLON, MM Bruno MARDELLE, Eric VERDIER, Franck HAVET, Serge LACOT, Jean-Pierre MURAT, Johann NIVET, Gilles RONDEAU, Philippe NOIROT

Absents excusés : Sylvie MARTIN ayant donné pouvoir à Johann NIVET, Céline SAUZET, Angélique LABESSE ayant donné pouvoir à Séverine GAGNERON, Anne MARCHÉ.

Absents : Muriel MASSAUD, Alexandre ALBERT

Claudine DELHOMENIE a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°35-2023

La Société « Centrale Éolienne Grand Communal de Luant » a déposé une demande d’autorisation environnementale le 25 février 2022 et complété le 23 décembre 2022.

Considérant que ce projet porte sur l’installation et l’exploitation d’un parc éolien composé de quatre aérogénérateurs et de deux postes de livraison électrique au lieu dit « Grand Communal de Luant » commune de Luant,

Considérant les arrêtés préfectoraux du 14 et 17 avril 2023 portant ouverture d’une enquête publique, du mardi 30 mai au vendredi 30 juin 2023 en mairie de Luant,

Considérant que conformément à l’article R.181-38 du code de l’environnement, le préfet demande l’avis du conseil municipal des communes de Neuillay les Bois, Niherne et du conseil communautaire de la CdC Val de l’Indre Brenne,

Considérant que cet avis doit intervenir dans les 15 jours suivant la fin de l’enquête publique soit au plus tard le 17 juillet 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ÉMET un avis CONTRE ce projet de parc éolien porté par la Société « Centrale Éolienne Grand Communal de Luant » sur la commune de Luant, avec 7 voix CONTRE (Mmes GAGNERON, BESNARD-BATAILLON, BARON + procuration de Mme LABESSE et MM. HAVET, RONDEAU, NOIROT) et 7 ABSTENTIONS (Mme DELHOMENIE, MM. MURAT, MARDELLE, VERDIER, LACOT, NIVET + procuration de Mme MARTIN).

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bruno MARDELLE

Le secrétaire de séance,
Claudine DELHOMENIE